



Original : anglais

N° : ICC-01/04-01/06

Date : 16 novembre 2007

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : M. le juge Adrian Fulford, juge président
Mme la juge Elizabeth Odio Benito
M. le juge René Blattmann

Greffier : M. Bruno Cathala

**SITUATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR *c.* THOMAS LUBANGA DYILO**

Public

Ordonnance portant modification de la date d'une audience

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, procureur adjoint
M. Ekkehard Withopf, premier substitut du
Procureur

Le conseil de la Défense

M^e Catherine Mabilille
M^e Jean-Marie Biju-Duval

Les représentants légaux des victimes

a/0001/06 à a/0003/06 et a/0105/06

M^e Luc Walley
M^e Franck Mulenda
M^e Carine Bapita Buyangandu

1. Le 14 novembre 2007, la Chambre de première instance I a rendu une ordonnance fixant une audience le 29 novembre afin d'entendre les conclusions des parties et des participants sur diverses questions en suspens figurant dans ladite ordonnance¹.

2. Pour des raisons pratiques, l'audience ne peut avoir lieu le 29 novembre 2007. Par conséquent, la Chambre de première instance l'annule pour cette date et la fixe au mercredi 5 décembre, à 10 heures.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

signé

M. le juge Adrian Fulford

/signé/

Mme la juge Elizabeth Odio Benito

/signé/

M. le juge René Blattmann

Fait le 16 novembre 2007

À La Haye (Pays-Bas)

¹ ICC-01/04-01/06-1027-tFRA.